

# **Cameroun : Pourquoi les noms des grandes figures historiques des années 1950 sont-ils tabous dans la bouche du Président Paul Biya ?**

Wang Sonnè\*

---

**Abstract:** Humans are at the beginning and at the end of any past event. Quoting a historical fact while leaving aside its authors or heroes is of no interest. The different speeches President Biya pronounced in the chief towns of the provinces of Cameroon from August to October 1991 are the best illustrations of that. He never mentioned the names of the figures who were involved in the last fifty years of Cameroon's history. Be that in ignorance of history or a voluntary omission; such attitudes apart from the Head of Cameroonian State are both instructive enough to deserve a sustained historical study. The author takes his stand on three points: referring to Cameroonian historical figures, the context of the provincial tour and its concrete objective, and the historical nature of the present power. His main finding was the following: to remain as long as possible in power, heirs of the outlaw regime would evade any past event susceptible of concurring them.

---

## **Introduction**

Dans la conclusion de son livre-programme, *Pour le libéralisme communautaire*, paru en 1986, quatre ans après son accession au pouvoir, M. Biya écrit :

Je tiens à le rappeler ici : l'histoire du Cameroun ne commence pas en 1960, avec l'indépendance. Et comment fut-elle donc acquise, cette indépendance ? Elle ne fut point ni «donnée» ni «octroyée» aux Camerounais. L'indépendance de notre pays fut conquise de haute lutte par de nombreux et dignes enfants issus de ce terroir et dont les noms sont, hélas, restés tabous pendant le quart de siècle qui vient de s'écouler (Biya 1986:251-252).

Le deuxième Président de la République du Cameroun salue les efforts déployés par les combattants nationalistes camerounais au cours des années 1950. Ils ont arraché l'accession à la souveraineté de leur territoire, le plus souvent au prix de

---

\* Département d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun.

leur vie (Chaffard 1967; Joseph 1986). Ils exigeaient l'indépendance et la réunification immédiates, toutes revendications nuisibles aux intérêts à court et à long termes du colonisateur français. Les personnages de Ruben Um Nyobé, de Félix-Roland Moumié, d'Ernest Ouandié et d'Abel Kingué, principaux dirigeants de l'Union des populations du Cameroun (UPC) — parti politique créé le 10 avril 1948 — sont associés à cette phase cruciale de l'histoire du Cameroun (Chaffard 1967). Le pouvoir français leur a préféré des hommes-lignes pour conduire le destin du Cameroun indépendant. Tel a été le cas d'Ahmadou Ahidjo; il a dirigé le Cameroun du 18 février 1958 au 6 novembre 1982 (Owona 1982:3; Gaillard 1994). Il a conservé ses fonctions pendant ce « quart de siècle » en éliminant systématiquement ses adversaires par la violence et par l'imposition du parti unique, l'Union nationale camerounaise (Bayat 1979). Sous son autorité et même sous celle de son successeur, jusqu'à la réinstauration effective du multipartisme le 12 février 1991,<sup>1</sup> l'on était sérieusement inquiet dès qu'on posait les actes suivants : exposer les images des nationalistes cités ci-dessus, prononcer leurs noms en public ou diffuser leur idées. Certains Camerounais, dont notre collègue Achille Mbembe, l'ont appris à leurs dépens.<sup>2</sup> Les efforts de créativité intellectuelle, inhibés par la peur, en ont été affectés. Nous nous permettons d'observer que M. Biya était déjà Secrétaire général de la présidence de la République à compter du 16 janvier 1968 (*Journal officiel* de la République fédérale du Cameroun 1968:277); il est devenu par la suite Premier

- 
- 1 Les tout premiers partis politiques, la « Démocratie Intégrale au Cameroun » (DIC) et l'UPC ont été légalisés à la suite d'une décision signée le 12 février 1991 par le ministre de l'Administration territoriale, Gilbert Andzé Tsoungui, *Cameroun Tribune*, no. 4826 du 15 février 1991 page 5. Notons au passage que l'UNC, créée le 1<sup>er</sup> septembre 1966, est devenue le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) le 24 mars 1985. C'était la seule formation politique autorisée à l'époque.
  - 2 En juin 1976, deux cents étudiants, enseignants et employés des services publics et privés sont arrêtés et détenus sans inculpation ni jugement pour avoir diffusé des tracts pro-upécistes, hostiles au régime du Président Ahmadou Ahidjo. Ils ne seront libérés qu'après quatre ans et même après novembre 1982 à la suite de l'entrée en fonction de M. Biya, Mbembe (1984:18). Le 13 septembre 1976, Sébé Njoh, journaliste, « fête » le dix-huitième anniversaire de la mort de Ruben Um Nyobé (ancien Secrétaire général de l'UPC) sur toutes les chaînes de la radiodiffusion nationale. Il est vivement inquiet et suspendu d'antenne pendant plus de six mois. Nous citons de mémoire. En juin 1981, son compatriote Achille Mbembe, étudiant à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé, rédige son mémoire de maîtrise d'histoire intitulé : « La violence dans la société bassa du Sud-Cameroun. Essai d'analyse historique ». Il pose un « acte de rébellion » en dédiant son texte à Ruben Um Nyobé. Les enseignants, devant siéger au jury, prennent peur et se rétractent. Le candidat ne soutient pas son mémoire; néanmoins les autorités universitaires lui délivrent le diplôme, Mbembe (1993:81-82).

ministre du Président Ahidjo du 30 juin 1975 (*Journal Officiel de la République Unie du Cameroun* 1975:801. *Cameroon Tribune* 1975:1 et 6) au 6 novembre 1982 (*Cameroon Tribune* 1982c:1, 2 et 3).

Sa réflexion apparaît alors comme une rupture nette avec le passé, avec la démarche d'un homme dont il a été longtemps l'un des plus proches collaborateurs. L'on note que le nouveau président a «l'intention» (Mbock 1985) de construire une société nouvelle, plus ouverte et plus juste en associant les idées de tous ses compatriotes, morts ou vivants. Car, soutient-il à Douala le 24 février 1983, «.. de la grande oeuvre de construction nationale, une oeuvre difficile et de longue haleine, une oeuvre de tous, une oeuvre pour tous, personne ne doit être écarté, personne ne doit s'écarter» (*Cameroon Tribune* 1983g:12).

Cette formule semble prescrire que le Cameroun devrait faire la politique de son Histoire. Toutefois, nous percevons comme une lacune dans la réalité. Certes, M. Biya rend hommage aux «nombreux et dignes enfants issus de ce terroir». Mais il ne prononce pas leurs noms. Plusieurs mois se sont écoulés depuis la parution de *Pour le libéralisme communautaire*. Son auteur a eu d'autres occasions de s'exprimer par la suite sur l'évolution de son pays. Il élude toujours les noms des personnages historiques des années 1950. Le Chef de l'Etat camerounais montre donc qu'il a de la suite dans les idées. Sa démarche, relativement cohérente, semble avoir une signification profonde que l'historien se doit d'expliquer. Nous nous fondons sur les dix discours qu'il a prononcés au cours de sa deuxième tournée provinciale (28 août, 4 octobre 1991); la première s'est déroulée du 9 février au 11 juin 1983 (*Cameroon Tribune* 1983h). Les références aux grandes figures historiques du Cameroun, le contexte de cette visite et sa finalité réelle, et la nature historique du système politique actuellement en vigueur au Cameroun seront nos principaux repères.

### **Les références aux grandes figures de l'histoire du Cameroun**

Ahmadou Ahidjo est le premier personnage historique auquel se réfère le Président Biya. C'est que de nombreux liens unissent les deux hommes. Le 4 novembre 1982, à la surprise générale, M. Ahmadou Ahidjo, à la tête de l'Etat depuis de plus de vingt-quatre ans, décide de quitter ses fonctions de Président de la République Unie du Cameroun (*Cameroon Tribune* 1982a:1). Deux jours après, il transmet les pouvoirs à son successeur constitutionnel, le Premier ministre Paul Biya (*Cameroon Tribune* 1982c:1, 2 et 3). Au départ, les deux hommes sont des employés de la fonction publique. L'un est commis des Postes et télécommunications (*Journal officiel du Cameroun Français* 1942:98). C'est lui qui, devenu Chef de l'Etat, recrute l'autre dans la fonction publique camerounaise en juillet 1962, sur une recommandation écrite du Dr. Louis-Paul

Aujoulat, leur parrain commun (Kuoh 1991:116-117). Très vite, Ahmadou Ahidjo fait du «jeune Paul Biya» son principal collaborateur. Les deux hommes entretiennent des relations solides et confiantes pendant vingt ans. Mais, subitement, moins d'un an après sa démission et pour des raisons diverses, le Président Ahidjo tente de retirer de la main gauche ce qu'il a donné à M. Biya de la main droite (*La Gazette* 1984, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 1989, 3506, *Jeune Afrique* 1989:5-15, Gaillard 1994). Il est même accusé, en août 1983, d'avoir fomenté un complot contre son successeur. Il est jugé et condamné à mort par défaut en février 1994; la peine est commuée à une détention à temps (*Cameroon Tribune* 1984a:1). La tentative de coup d'état du 6 avril 1984 — exécutée par des Camerounais originaires pour la plupart des trois provinces septentrionales du pays comme l'ancien président - ravive encore la tension entre les deux hommes. D'autres malentendus, multipliés et grossis par leurs entourages, scellent la rupture, lourde de conséquences pour l'ensemble du pays.

Pour le Président Biya, la prononciation du nom d'Ahidjo évolue au rythme de ses rapports avec son ancien patron. L'on constate que, dès sa prise de fonctions, il s'engage à respecter la constitution; et, surtout, il place son action sous le signe de la fidélité à Ahmadou Ahidjo. Il voue alors une admiration sans bornes à son «illustre prédécesseur».

...Digne et prestigieux fils de ce pays, père de la nation camerounaise, artisan de son unité et de son développement, le Président Ahmadou Ahidjo se sera révélé à nos yeux comme un géant de l'histoire camerounaise, de l'histoire africaine, de l'histoire tout court (*Cameroon Tribune* 1982c: 3, Fouman Akamé 1983:234).

L'adulation envers ce «leader exceptionnel et vénéré» ne dure que le temps d'une rose, de novembre à décembre 1982. Dès le début des tensions, au second semestre de l'année 1983, M. Biya ne se réfère plus à M. Ahidjo que comme «mon prédécesseur», «l'ancien président», «les nostalgiques».<sup>3</sup> Est-ce que c'est un nom tabou ?, lui demande alors un journaliste français le 15 novembre 1984. «NOT, rétorque-t-il, le nom d'Ahidjo n'est pas tabou, vous voyez, je le prononce. Monsieur, je le prononce». (*Cameroon Tribune* 1984c:3). Rien n'y fait. C'est la dernière fois, dans une prise de parole publique, que l'actuel occupant du palais de l'unité prononce le nom du «fondateur de la République». Un mois avant sa disparition survenue le 30 novembre 1989 à Dakar, le Président Ahidjo n'est plus qu'un «fantôme» que le gouvernement Biya n'a plus

3 Le 17 mai 1984, M. Biya dit aussi d'Ahidjo qu'il est un «vivant témoignage du passé», sans le nommer, *Cameroon Tribune*, no. 2977 du 18 mai 1984, p.3; voir aussi *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, no. 2011 du 25 mai 1984, p. 1321 et *La Gazette*, no. 503 Spécial du 29 mai 1984, p. 13.

guère le temps de «ressusciter» (*Cameroon Tribune* 1989:1). Nous avons dressé ci-après un récapitulatif (tableau 1) indiquant la date et le lieu des prises de parole publique du Président Biya pour la période allant de novembre 1982 à novembre 1984. Ces données sont suivies de chiffres représentant le nombre de fois où le deuxième Chef de l'Etat du Cameroun prononce le nom de son prédécesseur.<sup>4</sup> □

Ainsi, en dehors d'Ahidjo, M. Biya ne nomme pas d'autres grandes figures des années 1950. Il a plutôt recours aux personnes historiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles. Les noms de Rudolf Douala Manga Bell et de Martin-Paul Samba deux héros de la résistance contre le protectorat allemand, pendus le 8 août 1914 sont choisis pour baptiser deux promotions successives de jeunes officiers issues de l'Ecole militaire inter armes du Cameroun (EMIA) en 1986 et 1987 (*Cameroon Tribune* 1986: 3, 1987:3). L'on se serait attendu à ce que les promotions suivantes portent les noms des autres «dignes enfants issus du terroir camerounais». M. Biya suspend son répertoire historique. Et subitement, le 27 juin 1991, au plus fort de la contestation de son régime, il l'ouvre à nouveau et annonce que, «demain peut-être», il demandera à l'Assemblée nationale «la réhabilitation politique de tous les fils de ce pays qui ont oeuvré pour sa liberté et son rayonnement et qui ont mérité de la patrie ... quelles que soient les erreurs commises...». (*Cameroon Tribune* 1991h:12). Aussi, la loi portant réhabilitation d'Ahmadou Ahidjo, de Ruben Um Nyobé, de Félix-Roland Moumié et d'Ernest Ouandié entre-t-elle en vigueur le 18 décembre 1991 (*Cameroon Tribune* 1991i:1 et 2). La forme et le fond de ce texte donnent à réfléchir. Ruben Um Nyobé, Secrétaire général de l'UPC, retranché dans le maquis après juillet 1955 a été tué par une patrouille coloniale française le 13 septembre 1958 (Um Nyobé 1984). M. Ahidjo était alors Premier ministre; M. Xavier Torrè haut commissaire (*L'Unité* 1979). Moumié est mort le 3 novembre 1960 des suites d'un empoisonnement, M. Ahidjo était déjà Président de la République du Cameroun (Chaffard 1967:401).

---

4 Voir *Cameroon Tribune* nos. 2522 des 7 et 8 novembre 1982, p. 3; 2526 du 12 novembre 1982, p.3; 2533 du 20 novembre 1982, p.3; 2534 des 21 et 22 novembre 1982, p.6; 2557 du 18 décembre 1982, p.3; 2568 des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier 1983, p.3; 2587 du 25 janvier 1983, p.3; 2601 du 10 février 1983, pp. 3 et 12; 2602 des 13 et 14 février 1983, p.3; 2604 du 16 février 1983, p.3; 2612 du 25 février 1983, pp. 3 et 12; pour les discours prononcés à Bafoussam, Bouéa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bertoua et Batouri, cf. no. 2698 des 12 et 13 juin 1983; pour Yaoundé (18 juin 1983), no. 2703 du 18 juin 1983; et 3130 des 18 et 19 novembre 1984, p.3.

**Tableau 1 : Prise de parole publique de P. Biya et récurrence du nom d'Ahidjo**

Dates et lieux	Récurrence du nom d'Ahidjo
06.11.1982, Yaoundé	5
11.11. " Yaoundé	2
19.11. " Yaoundé	2
21.11. " Yaoundé	5
17.12. " Yaoundé	2
31.12. " Yaoundé	3
24.01.1983, Yaoundé	1
09.02. " Bamenda	1
10.02. " Yaoundé	1
15.02. " Paris	3
16.02. " Paris	1
24.02. " Douala	1
18.03. " Bafoussam	1
15.04. " Buéa	1
04.05. " Garoua	2
05.05. " Maroua	1
06.05. " Ngaoundéré	1
26.05. " Bertoua	1
27.05. " Batouri	1
18.06. " Yaoundé	4
15.11.1984 Yaoundé	1

**Source:** Compilé par l'auteur.

Le dernier leader upéciste, Ernest Ouandié, a été fusillé le 15 janvier 1971 à Bafoussam sur ordre du Président Ahidjo. Il est donc établi que celui-ci a été un complice actif de l'élimination physique et même le bourreau de ses trois adversaires politiques. Honorer la mémoire de quatre personnages le même jour et dans un même texte semble prêter à équivoque et procéder de l'amalgame. La presse gouvernementale s'en est fait l'écho, entre les lignes : «Ahidjo, Um Nyobé, Moumié et Ouandié. Quatre figures, deux itinéraires» (*Cameroon*

*Tribune* 1991i:1 et 2). Les héritiers spirituels des «trois martyrs» l'ont sérieusement regretté (*Challenge Hebdo* 1991b:11). De son côté, Mme Germaine Habiba Ahidjo, veuve de l'ancien président, trouve que cette réhabilitation est une

humiliation supplémentaire pour Ahidjo. Je ne porte de jugement sur personne. Je ne fais que constater. Le Cameroun a bien le droit de réhabiliter tous ses fils, il le fait et c'est bien. Mais, doit-on réhabiliter Ahidjo dans le même lot que les autres ? Un homme qui a été Président de la République pendant vingt-cinq ans, qui a assumé sa tâche avec dignité, et qui par la suite est parti de lui-même, laissant un pays sain et prospère méritait autre chose (*Jeune Afrique Economie* 1993:95).

En réalité, il convient de noter que le Président Biya promulgue cette loi à deux mois des premières élections législatives prévues le 16 février 1992 (*Cameroon Tribune* 1991k:11). Peut-être veut-il s'attirer les bonnes grâces du grand Nord (les trois provinces septentrionales), l'Ouest et le Centre, régions les plus peuplées du Cameroun. Ahidjo, Moumié et Ouandié, et Um en sont originaires. Nombreux sont ceux qui pensent que cette réhabilitation relève de l'opportunisme et a été décidée à «la carte électorale» (*Le Messager* 1992:2). Cette démarche, relativement intéressée, est-elle déjà inscrite à chaque étape du voyage de M. Biya à l'intérieur du pays dès août 1991 ?

### **Le contexte de la deuxième tournée provinciale et sa finalité concrète**

Le premier Camerounais a visité successivement Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa, Bafoussam, Bamenda, Douala, Buéa et Yaoundé du 27 août au 4 octobre 1991 (*Cameroon Tribune* 1991j:7-18). C'est une période particulièrement agitée dans la vie nationale. L'opposition tente de réduire l'influence du RDPC, l'ancien parti unique au pouvoir. Sa revendication majeure est la convocation d'une Conférence nationale souveraine pour fixer de nouvelles règles du jeu adaptées au contexte pluraliste. Le gouvernement s'oppose à la réunion d'une telle instance, arguant que la Constitution, en vigueur depuis le régime de parti unique, autorise toutes les mutations nécessaires. Les tenants du pouvoir ajoutent que le Cameroun ne connaît pas de crise institutionnelle, situation qui a rendu la Conférence nationale «nécessaire dans certains pays» (*Cameroon Tribune* 1991c:4, 1991d:3, 1991e:11-14). La plupart des leaders de l'opposition ne sont pas convaincus. Ils campent sur leurs positions et organisent une campagne de désobéissance civile, renforcée par une opération «villes mortes». Ainsi, le citoyen refuse de s'acquitter de ses impôts, de payer ses factures d'électricité et d'eau. L'objectif est de priver les entreprises publiques et l'Etat de ressources financières souvent utilisées à des fins personnelles et pour la corruption. Qui plus est, dans certaines villes comme Douala, les automobilistes ont tendance à enfreindre les règles de la circulation

automobile; le non-respect des feux rouges et des sens interdits devient la règle (Monga 1992:4). La contestation la plus remarquable est l'observation du mot d'ordre de «villes mortes» marquée par l'interdiction de circuler dans les villes, la fermeture des magasins, sans limitation de durée et sans aucun service minimum y compris dans les services de santé. Seuls les samedi et dimanche sont réservés à l'approvisionnement. Il s'agit donc d'une grève générale complètement suivie à Douala, Bafoussam, Bamenda, Mbouda, Maroua, Ngaoundéré pour ne citer que ces exemples. Le gouvernement répond à cette vive contestation par la force. Des commandements opérationnels, forces conjointes de police, de gendarmerie et de l'armée sont installés à Douala, Bafoussam et Garoua le 16 mai 1991 (*Cameroon Tribune* 1991f:1, 1991g 10-11) afin de «rétablir l'ordre par tous les moyens» dans les sept provinces contestataires (extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Ouest, Littoral, Sud-Ouest et Nord-Ouest). Le même jour, la direction de la police est confiée à M. Jean Fochivé, policier très redouté, réputé comme un homme à poigne. Il conserve ses fonctions à la tête des services spéciaux de renseignements camerounais. Il les assume depuis 1964 après une brève «traversée du désert» de cinq ans (*Cameroon Tribune* 1991g:10-11). Un tel dispositif rend la confrontation inévitable. Des affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestations font de nombreux blessés et près de trois cents morts, selon le rapport annuel du sénat américain (Monga 1992:4). Aucune tentative de dialogue entre l'opposition et le pouvoir ne semble amorcée.

Six associations de défense de droits de l'homme sont dissoutes le 13 juillet 1991.<sup>5</sup> Elles sont accusées de se livrer à des «activités contraires à leur objet, faisant peser des dangers sur la paix et la sécurité publique» (*Cameroon Tribune* 1991i:5). C'est que, en fait, ces organisations soutenaient l'action des partis d'opposition. De même, des journaux, très critiques envers le pouvoir, sont suspendus en août et en septembre 1991. Citons *Challenge-Hebdo*, *Le Messager*, *Galaxie* et la *Nouvelle Expression*, hebdomadaires paraissant à Douala (*Galaxie* 1991:1 et 2). Le contexte apparaît donc très tendu. L'on ne perçoit aucun geste d'apaisement. Les divergences se cristallisent au point où un carton rouge, de même dimension que celui utilisé dans l'aire du jeu de football, demande le

---

5 Les associations dissoutes sont le Comité d'action populaire pour la liberté et la démocratie (CAP-LIBERTE), l'Organisation camerounaise des droits de l'homme (OCDH), le Collectif des femmes pour le renouveau (CFR), la Human Rights Watch (HRW), l'Association des chauffeurs professionnels et l'association nationale des sportifs camerounais.

départ de Paul Biya. Le document, signé «Le peuple camerounais», est largement distribué dans l'opinion.

C'est dans cette ambiance que M. Bello Bouba Maigari, Premier ministre de M. Biya, du 6 novembre 1982 au 22 août 1983 (*Journal officiel* de la République unie du Cameroun 1982:2940, 1983:2177), héritier spirituel du regretté président Ahidjo, rentre d'exil le 17 août 1991 (*Challenge Hebdo*: 1991a:1 et 5). Près de 20.000 camarades de l'Union nationale pour la démocratie et le Progrès (UNDP), l'accueillent à l'aéroport de Douala. Le lendemain, à Garoua, environ 100.000 personnes venues de presque toutes les localités du grand nord (extrême-Nord, Nord, Adamaoua) lui font un véritable triomphe. C'est comme si le Président Ahidjo, ressuscité, retrouvait sa ville natale après huit ans d'absence ! Le Cameroun septentrional aurait-il donc basculé dans l'opposition ? Encore que, ici, les populations n'ont pas oublié la répression brutale qui a accablé certaines d'entre elles à la suite de la tentative de coup d'Etat d'avril 1984. De violentes manifestations ont d'ailleurs été organisées ici le 17 janvier 1991 pour réclamer la «libération des prisonniers politiques» (*Cameroon Tribune* 1991a:23). La qualité de l'accueil réservé à M. Bello Bouba semble avoir inquiété sérieusement le pouvoir.

Le Président Biya commence son périple par le grand Nord, dix jours seulement après le retour de son ancien collaborateur. Sa stratégie d'occupation du terrain consiste à montrer qu'il a la situation en mains. Il incarne la «légalité républicaine»; alors, les populations et les bailleurs de fonds internationaux peuvent continuer à lui faire confiance. Il n'est donc pas dans l'intention du Président de la République de dire une moindre parole favorable à ses adversaires : des faits ou des noms de personnages historiques récupérés ou adulés par l'opposition. C'est de bonne guerre. Cet argument est d'autant plus recevable que le locataire du palais de l'unité est convaincu qu'une Conférence nationale souveraine, revendication majeure de ses adversaires, a pour finalité de réduire progressivement ses prérogatives. Les exemples du Bénin et du Togo sont fort édifiants. Il préfère alors les élections : un vote, organisé par les soins d'une administration acquise à l'ancien parti unique et à son «grand camarade», assurerait inmanquablement sa victoire et le conforterait dans son poste. Il lance cette idée à Paris le 3 avril 1991 (*Cameroon Tribune* 1991d:3), la confirme et commence à la répandre à l'intérieur du Cameroun huit jours après (*Cameroon Tribune* 1991e:11-14). Et, à toutes les étapes, surtout à Bertoua (4 septembre), à Ebolowa (6 septembre), à Douala (20 septembre) et à Yaoundé (4 octobre), il martèle ces phrases (*Cameroon Tribune* 1991j:18):

... Le peuple est, et doit demeurer, au commencement et à la fin de tout pouvoir exercé en son nom.

Le peuple accorde sa confiance ou la retire selon des modalités établies.

En démocratie, ces modalités, c'est le recours aux élections libres.

Et si nous prétendons nous faire l'écho de la volonté populaire, si nous sommes sûrs de parler au nom du peuple, pourquoi aurions-nous peur de recourir à la sanction du peuple ? Ayons le réflexe patriotique d'aller devant le peuple pour solliciter le droit de la représenter, et d'agir en son nom.

Sa tournée provinciale apparaît donc comme une sorte de campagne électorale qui ne dit pas son nom. D'ailleurs, M. Biya commence son allocution en citant, l'une après l'autre, les «nombreuses réalisations économiques, sociales et culturelles» du «Renouveau» dans la région visitée : infrastructures routières, immeubles publics, aides aux agriculteurs, complexes industriels, établissements d'enseignement scolaire et universitaire. Il fait aussi des promesses «raisonnables». Il dit ne tenir que le «langage de la vérité». Il déconseille vivement le recours à ses adversaires: ce ne sont que des «marchands de rêves et d'illusions», des «vandales», des «irresponsables» (*Cameroon Tribune* 1991j: 7-18). Comment peut-il citer nommément les idoles et les gloires de l'opposition dans ce contexte? Car, il sait que prononcer le nom d'Ahidjo à Garoua le 29 août, ville natale de son ancien patron et fief de l'UNDP, c'est favoriser ce parti. Il lit juste ces deux phrases lapidaires: «.. La providence a voulu, qu'ici, naisse le premier Président de la République du Cameroun. L'histoire et le peuple camerounais le retiennent» (*Cameroon Tribune* 1991j:9). Il n'a pas regretté la mort de son prédécesseur comme il convient. Il n'a pas non plus posé un geste allant dans le sens du rapatriement des restes du défunt. Qui plus est, dire aussi les noms de Félix-Roland Moumié, d'Ernest Ouandié, d'Abel Kingué, de Noé Tankeu et de François Fosso à Bafoussam le 11 septembre, c'est conforter l'UPC et d'autres partis alliés sur leur terrain de prédilection. M. Biya reprend alors à son compte les méthodes fortes utilisées par ses prédécesseurs Mbida et Ahidjo. Il met ses compatriotes de l'Ouest en garde contre la politique du «tout ou rien». Car, si la rébellion resurgit, elle sera encore matée comme du temps du Général Briand (Chaffard 1967:392-401). au début des années 1960 La menace est à peine voilée (*Cameroon: Tribune* 1991j:13):

... Mieux que quiconque, vous connaissez le prix de la paix et de la liberté.

Les épreuves que notre pays a connues à l'aube de son indépendance, ont eu des conséquences douloureuses dans cette région. Il faut avoir constamment à l'esprit les fils du Cameroun qui ont payé de leur vie leurs choix intransigeants.

Aujourd'hui, cette triste page de notre histoire est tournée. Nous n'avons pas le droit de recréer les angoisses et les horreurs du passé.

Traduction : Moumié et ses compagnons ont eu tort de combattre le colonisateur français et ses collaborateurs camerounais pour «l'indépendance et la réunification immédiates» ! Cette «intransigeance» semble pourtant saluée dans *Pour le libéralisme communautaire*: une indépendance conquise «de haute lutte» par de «nombreux et dignes fils issus de ce terroir». Peut-on mener une «haute lutte» sans être rigoureux sur les principes et les choix à mettre en oeuvre ? La contradiction apparaît donc ici entre l'écrivain politique de 1986 et un homme d'Etat contesté, engagé à conserver ses fonctions à tout prix avec l'avènement du pluralisme. De même, les noms de Foncha et de Muna ne sont pas cités à Bamenda le 12 septembre (*Cameroon Tribune* 1991j:14). Sans doute faudrait-il comprendre que les deux hommes d'Etat, désabusés, se sont éloignés et ont choisi des voies contraires à celle du Président national du RDPC. Le 20 septembre à Douala, M. Biya ne nomme que Lydwig Mpondo Akwa, Ngoso Din et Rudolf Douala Manga Bell, des figures marquantes de la résistance contre la domination allemande au Cameroun (1884-1916). C'est comme si des nationalistes des années 1940 et 1950 comme Makanda Pouth, Alexandre Ndoumb'a Douala Manga Bell et Marcel Bebey Eyidi n'avaient pas éprouvé l'administration coloniale française à Edéa et à Douala ! (*Cameroon Tribune* 1991j:15). Enfin, le 4 octobre à Yaoundé, les noms des combattants nationalistes Um Nyobé et Osendé Afana sont franchement occultés. M. Biya fait allusion à André-Marie Mbida, mais n'en prononce pas le nom (*Cameroon Tribune* 1991j:17). Il s'agit du tout premier Premier ministre du Cameroun français (13 mai 1957, 18 février 1958) (Abwa 1993). L'intéressé était aussi le fondateur du Parti des démocrates camerounais (PDC). Evoquer le souvenir de cette formation politique déjà légalisée serait un bon point pour son président Louis-Tboe Mbida, fils de l'ancien chef de gouvernement, et ses militants. S'il parvient enfin à prononcer le nom d'André-Marie Mbida le 6 octobre 1992 à Monatéle, chef-lieu du département de la Lékié et fief du PDC (*Cameroon Tribune* 1992:3), c'est qu'il est déjà assuré du soutien de cette formation politique à l'élection présidentielle prévue seulement cinq jours seulement après.

Au total, tous les personnages dont le Président Biya tait les noms sont des nationalistes ou hommes d'Etat de la première heure. Ils l'ont précédé sur le terrain de la lutte pour la décolonisation et la construction de l'Etat camerounais. Est-il alors aisé d'avancer que l'actuel Chef de l'Etat du Cameroun ignore l'histoire du Cameroun et, par ricochet, les noms de ces «nombreux et dignes enfants issus de ce terroir» ? Il y a lieu d'en douter. Car, Paul Biya est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a, près de Sangmélima, au Sud du Cameroun. La recherche d'une bonne formation scolaire et universitaire l'a amené à quitter son village natal et à séjourner successivement à Nden, Edéa, Akono et Yaoundé de 1940 à 1956. Il a fait ses études universitaires en France de 1956 à 1962

(Fouman Akamé 1983). Il était déjà majeur, donc un témoin lucide des joutes politiques en cours au Cameroun dès le milieu des années 1950 (Chaffard 1967, Joseph 1986). Ses aptitudes intellectuelles lui ont aussi permis de s'instruire davantage sur l'évolution politique et sociale de son pays, avant l'accession à l'indépendance. Il a dû lire des journaux et rencontrer des personnalités politiques camerounaises et françaises impliquées dans ce processus. Il tenait par ailleurs à compléter sa formation en science politique, quelques mois après son retour au Cameroun. Il semble que ses multiples fonctions administratives et politiques ne lui ont pas laissé le loisir de soutenir une thèse de doctorat de science politique à la faculté de droit de Paris sur «Les institutions et la vie politique du Cameroun depuis l'indépendance» (Gonidec 1969:86). M. Biya a aussi été Directeur du cabinet civil du Président de la République de 1967 à 1968 et Secrétaire Général de la Présidence de la République de 1968 à 1975. A ce titre, il traitait presque toutes les affaires du pays. Il a dû suivre le déroulement de la lutte contre la rébellion upéciste et l'exécution de son chef Ernest Ouandié le 15 janvier 1971 (Kom 1971, Mongo Beti 1972). L'âge du Président Biya, son cursus scolaire et universitaire et ses hautes fonctions administratives et politiques nous permettent de noter qu'il est un témoin privilégié des événements décisifs survenus au Cameroun depuis le début des années 1950. Quoi qu'on dise, il demeure un membre actif du système politique en vigueur depuis l'avènement de la loi-cadre Defferre du 23 juin 1956. Son prédécesseur Ahmadou Ahidjo le soulignait déjà le 19 août 1985 dans une interview à l'Agence France Presse (*Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 1985:2152):

Je croyais que si barons il y eut, M. Paul Biya était le premier d'entre eux. Si j'avais un jour à écrire mes mémoires, on y verrait comment la plupart des hommes nouveaux d'aujourd'hui n'étaient que des anciens du sérail dont certains ont même montré jadis beaucoup de zèle

Aussi trouvons-nous utile d'expliquer davantage l'attitude du Président Biya à l'égard des grandes figures historiques du Cameroun en nous interrogeant sur la nature même du système politique actuellement en vigueur au Cameroun.

### **La nature historique du régime de la loi-cadre Defferre**

Essayons d'abord de rappeler quelques faits dont répondent les gestes des hommes actuellement au pouvoir au Cameroun. L'UPC a été interdite le 13 juillet 1955 à la suite d'un décret du gouvernement français (Levine 1984/1964, Chaffard 1967, Joseph 1986). Ce mouvement nationaliste, acculé à la clandestinité, a choisi de revendiquer l'indépendance et la réunification immédiates des deux Camerouns, français et britannique. Il est resté intransigeant sur ces options, ce qui avait sérieusement ébranlé le colonisateur

français, soucieux de contrôler le mieux possible les immenses ressources naturelles et humaines du territoire. L'objectif de la France, déjà présente sur les quatre-cinquièmes de l'ancien Cameroun allemand, était de continuer sa domination après l'indépendance. L'utilisation des collaborateurs indigènes était donc nécessaire pour la réalisation de ce dessein (Kuoh Moukouri 1963, Mveng Evina 1981, Tsalla 1994). C'est dans ce contexte qu'il convient de situer l'avènement de la loi-cadre Defferre du 23 juin 1956 et les élections subséquentes, surtout la législative organisée exactement six mois après, jour pour jour (Levine 1964/1984, Joseph 1986). Elle aboutit à la formation d'une chambre de 70 membres et à la constitution du premier gouvernement autochtone dirigé par André-Marie Mbida. L'avantage de la métropole a été de disposer de l'un des meilleurs connaisseurs des élites camerounaises de l'époque. Il s'agit du Dr Louis-Paul Aujoulat. Médecin, catholique pratiquant, il était arrivé au territoire en 1936 (*Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 1949, 1937a, 1937b, *La Croix* 1952, Foray 1981). Le but de son séjour était de constituer et d'animer des infrastructures de santé, utiles aux autochtones et à l'influence française. Citons par exemple Efo, Bafang. Il était soutenu par sa propre fondation dénommée Association des laïcs universitaires catholiques et missionnaires (AD-LUCEM) créée à Lille en 1932. En 1951, il fonde le Bloc démocratique camerounais (BDC), parti politique dont seront successivement issus le Front national (1955), l'Union camerounaise (UC, 1958), le PDC (1958), le Cameroon United Congress (CUC, 1965), l'UNC (1966) et le RDPC (1985). Ce schéma chronologique apparaît comme un « arbre généalogique des partis administratifs au Cameroun ... ceux qui doivent leur existence à l'administration (coloniale), au pouvoir, au gouvernement » (Eyinga 1992). Louis-Paul Aujoulat est donc député du Cameroun, secrétaire d'Etat à la France d'outre-Mer, rue Oudinot, de 1949 à 1953 et ministre de 1954 à 1955. C'est à partir de ces années qu'il accueille, encourage et soutient de nombreux étudiants camerounais nouvellement arrivés en France. Il leur assure une formation d'homme en plus leur cursus académique. D'ailleurs, la plupart des « médecins africains » camerounais ayant terminé leurs études dans les facultés de médecine françaises remerciaient le D. Aujoulat ou lui dédiaient leur ouvrage dès les premières pages de leur thèse. Les exemples édifiants sont fort nombreux (Bebey Eyidi 1950, Tchoungui 1956, Wang Sonnè 1989). Le travail de ce praticien français, extrêmement intelligent et travailleur, consistait donc à favoriser l'accession aux responsabilités des élites camerounaises plus portées à la conciliation qu'à « l'intransigeance » dénoncée avec vigueur le 11 septembre 1991 à Bafoussam. Pour mémoire, les principaux moules de « conciliation » étaient l'Ecole primaire supérieure de Yaoundé (Tsalla 1994); le Centre d'instruction médicale d'Ayos (Wang Sonnè 1989); les facultés de médecine françaises et l'Institut des hautes

études d'outre-Mer devenu depuis Institut international d'administration publique (IIAP), rue de l'Observatoire à Paris. Pour nous, les lauréats de ces institutions scolaires et universitaires sont des fidèles de la loi-cadre, ou, plus précisément, il convient de les appeler «membres du groupe Aujoulat». Car, ils réunissent un certain nombre d'attitudes communes :

- ils n'aiment guère les têtes nouvelles, surtout lorsque celles-ci sont des héritières des associations animées dès les années 1950 par des combattants nationalistes ;
- un rappel de la mémoire de ces derniers est, pour eux, un véritable épouvantail. Par exemple, des personnages qui, à l'époque coloniale, collaborèrent avec les autorités coloniales, voient leurs statues érigées dans les villes, tandis que les noms des héros sont délibérément occultés, même dans le cadre des opérations récentes de baptême des rues, places et monuments publics menées à Yaoundé et à Douala (1994 et 1995) ;
- enfin, ils sont réticents sinon opposés à tout débat contradictoire susceptible de les affaiblir.

Louis-Paul Aujoulat a donc largement contribué à mettre le dispositif en place, au moment de l'application de la loi-cadre. Il choisit des élites camerounaises pour jouer la carte de l'administration coloniale d'abord et du néocolonialisme ensuite. Il est nécessaire de noter que «jusqu'aujourd'hui, la fonction de premier chef du gouvernement autochtone et de Chef de l'Etat n'a été occupée [au Cameroun] que par ses héritiers et obligés» (Eyinga 1992). L'itinéraire politique d'André-Marie Mbida est suffisamment connu (cf. supra Abwa 1993). En plus, c'est Aujoulat lui-même qui, si l'on en croit l'ancien administrateur des colonies Pierre Chauleur (*Marchés Tropicaux et Méditerranéens* 1973a:3572):

avait détecté les élites susceptibles de prendre en mains le destin des nouveaux Etats. C'est ainsi qu'il avait distingué à Garoua celui qui devait devenir le président de la République du Cameroun [Ahidjo] et lui avait porté une amitié attentive qui ne devait jamais se démentir. En France, il accueillait chez lui les étudiants d'Afrique à chaque heure du jour et de la nuit.

Qu'on nous comprenne bien. Faute de sources de première main, nous ne pouvons interpréter immédiatement comme semble l'affirmer le politologue Abel Eyinga ci-dessus que Ahmadou Ahidjo, ses collaborateurs et ses successeurs étaient ou sont des *béni oui oui* des Français et de leurs alliés. Certes, M. Ahidjo a effectué cent voyages en France de février 1958 à janvier 1960 alors qu'il était Premier ministre ! (Abwa 1993). Sans doute allait-il recevoir des instructions; la période était très délicate au Cameroun. M. Biya, paraît-il, vient de s'offrir les services du Français Yvon Omnès, ancien ambassadeur de France au Cameroun (1984-1993). Mais, il s'est trouvé des Camerounais qui, en intégrant le groupe,

voulaient peut-être changer les choses de l'intérieur. Ont-ils réussi ? Les historiens des années 2000 nous édifieront. Toutefois, nous observons que le groupe Aujoulat a utilisé et continue d'utiliser tous les procédés pour se maintenir au pouvoir : imposition des méthodes du parti unique sous un régime pluraliste, succession aux hautes responsabilités de père en fils ou au moyen de relations amicales,<sup>6</sup> utilisation de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature de Yaoundé et de l'IIAP de Paris, véritables «laboratoires» de recrutement des décideurs de la République. Voilà pourquoi il nous semble fort utile de suivre les premiers pas de M. Paul Biya dans la fonction publique camerounaise. Nous devons les lignes suivantes au ministre Christian-Tobie Kuoh (1991:116-117), témoin direct de son recrutement :

Je me souviens alors, comme si c'était d'hier, de cette fin de matinée de cette journée de l'été de l'année 1962. Le président [Ahidjo] me fit venir et me tendit une enveloppe décachetée. Très laconique, il me dit : «Tiens cette lettre et prends ce postulant au cabinet». Je me retire à mon bureau et prends connaissance de la correspondance qui lui a été personnellement adressée. Elle émane de M. Louis-Paul Aujoulat, personnalité très connue au Cameroun, ancien ministre de la IV<sup>e</sup> République française, ancien député du Cameroun au parlement français avant l'indépendance dans les années cinquante; ancien représentant à l'Assemblée représentative du Cameroun et à un moment même président de cette assemblée. Catholique fervent, très proche du clergé camerounais, sa démarche de s'intéresser au jeune Paul Biya, ancien séminariste comme lui, s'expliquait aisément. Son poulain venait de sortir de l'Institut des hautes études de la France d'outre-Mer, qui prépare des administrateurs civils appelés à servir dans les Etats des pays francophones. Et l'intéressé s'appêtait à faire carrière dans l'administration camerounaise, son pays d'origine.

Je le convoque et me voilà face à un jeune homme de bonne tenue, inspirant la sympathie, plein de prévenances. Le premier contact est bon; aussi je l'affecte dans un service où je peux personnellement suivre sa formation. Le voir assez souvent, ce qui me permettra de mieux le connaître et de constater ses progrès. Un an passe sans qu'avec le président nous ayons la moindre conversation sur ce jeune fonctionnaire évoluant au cabinet...

---

6 Nous nous permettons de citer deux exemples puisés dans les quarante dernière années de l'histoire du Cameroun. Arouna Njoya a été ministre dans les gouvernements Mbida (1957-1958) et Ahidjo (1958-1966). Son fils Adamou Ndam Njoya a été à son tour ministre sous l'autorité du Président Ahidjo de 1975 à 1982. Le Dr Simon-Pierre Tchoungui a été ministre dans le gouvernement fédéral puis Premier ministre de l'Etat fédéré du Cameroun oriental de 1965 à 1972. Son fils Roger Tchoungui a été membre du gouvernement Biya de 1989 à 1992.

L'on sait déjà que les années suivantes transformeront le destin du «jeune Paul Biya». Il gravira tous les échelons de la haute administration camerounaise jusqu'au fauteuil qu'il occupe aujourd'hui. Ainsi l'ont été André Fouda, Enock Kwayeb, Jean-Faustin Betayene, Onana Awana, Moussa Yaya, Etèki Mboumoua, Mbombo Njoya, Sabal Lecco, Marcel Marigoh Mboua, Sadou Hayatou et bien d'autres encore qui ont élargi le cercle (Eyinga 1992). Peut-on alors imaginer chacun de ces coéquipiers prononcer facilement les noms des nationalistes «intransigeants» cités et vivement critiqués plus haut ? C'est voir leur influence réduite et le pouvoir leur échapper à court ou à moyen terme. Car une lecture attentive et honnête de l'histoire du Cameroun nous oblige à faire cette remarque : le régime de la loi-cadre qui est le contexte dans lequel le groupe Aujoulat est installé à la tête du Cameroun depuis trente-huit ans (du 13 mai 1957 à la date où nous achevons cet article, décembre 1995), fonctionne sur la base de l'exclusion.

### Conclusion

Le Président Biya observe beaucoup de réticence et de distance à l'égard des grandes figures historiques et surtout des combattants nationalistes camerounais des années 1950. Avec Ahmadou Ahidjo, il y a juste eu une méprise ou quelques différences d'appréciation entre deux hommes formés à la même école par le même père spirituel. La crise de bicéphalisme qui les a opposés de juin 1983 à avril 1984 n'a en rien modifié les liens profonds qui unissent les deux membres éminents du groupe Aujoulat. M. Biya reconnaît lui-même au plus fort de ces «remous de surface» que c'est par la volonté du Président Ahidjo qu'il est devenu Chef de l'Etat et «qu'on a un père pour la vie» (Gaillard 1994:229). Ce qui sous-entend qu'il est «le fils» d'Ahidjo.

Il ne peut donc se réclamer ni de Ruben Um Nyobé, ni d'Ernest Ouandié, ni de Félix-Roland Moumié, ni d'Abel Kingué, et ni de tous ceux de leurs compagnons et héritiers qui ont payé de leurs personnes pour une libération politique, économique et culturelle réelle du Cameroun. Tous les gestes que le deuxième Président de la République du Cameroun pose en public le montrent à suffisamment. Cette attitude relève d'une certaine vision de l'histoire du Cameroun, exprimée depuis 1957. Elle ne privilégie que les actes posés par les piliers du groupe Aujoulat et leurs proches collaborateurs (Eyinga 1995). L'on perçoit déjà la place subalterne réservée aux autres Camerounais, «fusent-ils de vivants témoignages du passé».

Aussi une nouvelle conceptualisation de l'histoire du Cameroun s'impose-t-elle aujourd'hui. Car, dans l'itinéraire de chaque grand homme, se révèlent des épisodes entiers du passé d'un pays. Ce sont de nombreuses pages qui s'ajoutent à nos volumes d'histoire. Une bonne catégorie de citoyens peut retrouver là plus

d'enseignements, plus de dignité et un stimulant décisif pour l'exécution des tâches quotidiennes, la maîtrise de l'environnement et la construction de l'avenir. Ce désir ardent de réécrire l'histoire pourrait aussi préparer une nouvelle dynamique du partage du pouvoir à toutes les échelles de la société.

### **Bibliographie**

- Abwa, Daniel, 1993, *André-Marie Mbida (1917-1980). Premier Ministre du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 275 p..
- Bayart, Jean-François, 1979, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 298 pages.
- Bebey Eyidi, Marcel Wilson, 1950, «La vie AND l'oeuvre médico-sociale en Afrique intertropicale française d'Eugène Jamot (1879-1937)», Paris, Faculté de Médecine, thèse no. 360, 156 pages.
- Biya, Paul, 1986, *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne - Paris, Pierre-Marcel Favre - ABC, 158 pages.
- Cameroon Tribune*, 1975, no. 306 du mardi 1er juillet.
- Cameroon Tribune*, 1982a, no. 2520 du vendredi 5 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1982b, no. 2521 du samedi 6 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1982d, no. 2526 du vendredi 12 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1982e, no. 2533 du samedi 20 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1982f, no. 2534 du dimanche 21 et du lundi 22 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1982g, no. 2557 du samedi 18 décembre.
- Cameroon Tribune*, 1983a, no. 2568 du samedi 1er, dimanche 2 et lundi 3 janvier.
- Cameroon Tribune*, 1983b, no. 2587 du mardi 25 janvier.
- Cameroon Tribune*, 1983c, no. 2601 du jeudi 10 février.
- Cameroon Tribune*, 1983d, no. 2602 du dimanche 13 et lundi 14 février.
- Cameroon Tribune*, 1983e, no. 2604 du mercredi 16 février.
- Cameroon Tribune*, 1983f, no. 2605 du jeudi 17 février.
- Cameroon Tribune*, 1983g, no. 2612 du vendredi 17 février.
- Cameroon Tribune*, 1983h, no. 2698 du dimanche 12 et du lundi 13 juin.
- Cameroon Tribune*, 1983i, no. 2703 du samedi 18 juin.
- Cameroon Tribune*, 1984a, no. 2927 du jeudi 15 mars.
- Cameroon Tribune*, 1984b, no. 2977 du vendredi 18 mai.
- Cameroon Tribune*, 1984c, no. 3130 du dimanche 18 et lundi 19 novembre.
- Cameroon Tribune*, 1986, no. 3620 du dimanche 13 et du lundi 14 juillet.
- Cameroon Tribune*, 1987, no. 3972 du dimanche 20 et du lundi 21 septembre.
- Cameroon Tribune*, 1989, no. 4506 du mardi 31 octobre.
- Cameroon Tribune*, 1991a, no. 4807 du vendredi 18 janvier.
- Cameroon Tribune*, 1991b, no. 4826 du vendredi 15 février.

- Cameroon Tribune*, 1991c, no. 4852 du lundi 25 mars.
- Cameroon Tribune*, 1991d, no. 4860 du jeudi 4 avril.
- Cameroon Tribune*, 1991e, no. 4866 du vendredi 12 avril.
- Cameroon Tribune*, 1991f, no. 4888 du vendredi 17 mai.
- Cameroon Tribune*, 1991g, no. 4890 du mercredi 22 mai.
- Cameroon Tribune*, 1991h, no. 4916 du vendredi 28 juin.
- Cameroon Tribune*, 1991i, no. 4927 du lundi 15 juillet.
- Cameroon Tribune*, 1991j, no. 4989 du jeudi 10 octobre.
- Cameroon Tribune*, 1991k, no. 4991 du lundi 14 octobre.
- Cameroon Tribune*, 1991l, no. 5034 du vendredi 20 décembre.
- Cameroon Tribune*, 1992, no. 5231 du mercredi 7 octobre.
- Cameroon Tribune*, 1982c, no. 2522 du dimanche 7 et du lundi 8 novembre.
- Chaffard, Georges, 1967, *Les carnets secrets de la décolonisation*, t. II, Paris, Calmann-Lévy, 439 pages.
- Challenge Hebdo*, 1991a, no. 0042 du 21 au 28 août.
- Challenge Hebdo*, 1991b, no. 0051 du 11 au 18 décembre.
- Eyinga, Abel, 1992 «Arbre généalogique des partis administratifs au Cameroun (1939-1992)», *Lettre mensuelle de réflexion et de proposition*, publiée par le Secrétariat d'Eyinga, B.P. 152, Ebolowa, no. 6, juin, 2 p.
- Eyinga, Abel, 1995, «Comment on déforme l'histoire : le 6 novembre 1982 et la démocratisation du Cameroun», *Lettre mensuelle de réflexion...*, août, 2 p.
- Foray, Simone et Joseph, 1981, *Louis-Paul Aujoulat. Médecin, missionnaire et ministre*, Paris, Association internationale des amis du Docteur Aujoulat (14, rue du Docteur - Roux 75015, Paris), 159 pages.
- Foumane Akamé, Jean, ed., 1983, *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*, Yaoundé, Editions SOPECAM, 293 pages.
- Gaillard, Philippe, 1994, *Ahmadou Ahidjo. Patriote et despote, bâtisseur de l'Etat camerounais*, Paris, Groupe Jeune Afrique, 255 pages.
- Galaxie*, 1991, no. 11 du 1er octobre.
- Gonidec, P. F., 1969, *La République Fédérale du Cameroun*, Paris, Editions Berger-Levrault, 88 pages.
- Jeune Afrique Economie*, 1993, no. 169 de juillet.
- Jeune Afrique*, 1989, no. 1510 du 11 décembre, pp. 5-15.
- Joseph, Richard, 1986, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala (traduit de l'anglais par D. Michel - Chich), 414 pages.
- Journal officiel de la République fédérale du Cameroun*, 1968, no. 3 du 1er février.
- Journal officiel de la République unie du Cameroun*, 1975, no. 13 du 1er juillet.
- Journal officiel de la République unie du Cameroun*, 1982, no. 21 du 15 novembre.
- Journal officiel de la République unie du Cameroun*, 1983, no. 16 du 1er septembre.
- Journal officiel du Cameroun français*, 1942, no. 533 du 15 janvier.
- Kom, David, 1971, *Le Cameroun. Essai d'analyse économique et politique*, Paris, Editions sociales, 334 pages.
- Kuoh Moukouri, Jacques, 1963, *Doigts noirs. Je fus écrivain-interprète au Cameroun*, Montréal, Editions à la page, 202 pages.

- Kuoh, Christian-Tobie, 1991, *Une fresque du régime Ahidjo (1970-1982)*, Tome 2, Paris, Karthala, 203 pages.
- L'Unité*, 1979, no. du 8 février.
- La Croix*, 1952, no. du 13 septembre.
- La Gazette*, 1984, no. 503 Spécial du 29 mai.
- Le Messager*, 1992, no. 244 du 16 janvier.
- Levine, Victor T., 1964/1984, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence africaine (traduit de l'anglais par Louis Muller), 287 pages.
- Marchés Coloniaux*, 1949, no. 208 du 5 novembre.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 1973a, no. 1465 du 7 décembre.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 1973b, no. 1466 du 14 décembre.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 1984, no. 2011 du 25 mai.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 1985, no. 2077 du 30 août.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 1989, no. du 8 décembre.
- Mbembe, Achille, 1984, «Les hoquets du changement au Cameroun», *Le Monde diplomatique*, no. 363, juin, pp. 1; 18-19.
- Mbembe, Achille, 1993, «Ecrire l'Afrique à partir d'une faille», *Politique Africaine*, n 51 sur les Intellectuels Africains, pp. 69-67.
- Mbock, Charly Gabriel, 1985, *Cameroun. L'intention démocratique*, Yaoundé, Editions SOPECAM, 146 pages.
- Monga, Célestin, 1992, «La recomposition du marché politique au Cameroun (1991-1992). De la nécessité d'un aménagement du monitoring électoral», *Bulletin du GERDES - Cameroun*, no. 1, 41 pages.
- Mongo, Beti, 1972, *Main basse sur le Cameroun*, Paris, Maspero.
- Mveng Evina, Etienne, 1981, «Les collaborateurs indigènes de l'administration française au Cameroun de 1916 à 1945», thèse de doctorat de troisième cycle en histoire, Paris, Université de Paris I.
- Owona, Adalbert, 1982, «Ahmadou Ahidjo : une vie au service de la nation», *Cameroon-Tribune*, no. 2521 du 6 novembre, p.3.
- Tchoungui, Simon, 1956, «La tuberculose au Cameroun», Paris, Faculté de Médecine, thèse no. 865, 65 pages.
- Tsalla, Aphonse, 1994, «Le rôle politique AND social des premières élites camerounaises issues de l'école primaire supérieure de Yaoundé, 1923-1957», mémoire de maîtrise d'histoire, Yaoundé, Université de Yaoundé I, 79 pages.
- Um Nyobé, Ruben, 1984, *Le problème national Kamerunais* (écrits sous maquis présentés par J. A. Mbembe), Paris, l'Harmattan, 443 pages.
- Wang, Sonnè, 1989, «Les premiers médecins africains camerounais. L'évolution d'une élite autochtone au service de l'action sanitaire française au Cameroun, 1932-1950», *Science et Technique. Série Sciences Humaines*, no. 3-4, pp. 91-110.